



Suite à creation d une entreprise, changement de gerant

Par **RE1966**, le **05/03/2008** à **15:17**

j'ai cree une EURL au capital de 10000€ dont je suis la gérante (c'est une societe de transport/messagerie) il est nécessaire que la gérante possède la capacité de transport pour les -3T5.
Cette société est née le 11/09/07. Mon compagnon est salarié, n'est toujours pas divorcé, et est fiché aux banques.
Je souhaiterais le passer gerant de la société, comment faire ?
En sachant qu'il n'a pas la capacité; est-elle obligatoire meme lorsque l'entreprise a débuté ?
Comment se passerait la reprise ?
Merci à vous ...